



Martha Tinny MOLEMA
President
Présidente

Akhator Joel ODIGIE
General Secretary
Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé
Centre FOPADESC Agoè - Nyivé
B.P. : 4401 - Tel.: 00228 22 25 03 90
LOME - TOGO

Email: info@ituc-africa.org
Web: www.ituc-africa.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

La CSI-Afrique se félicite de l'exclusion de l'Arabie Saoudite et de la Russie du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

L'organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale, la CSI-Afrique (www.ituc-africa.org), se félicite du résultat décisif de l'élection des membres du Conseil des droits de l'homme de l'ONU par l'Assemblée générale des Nations unies, qui a abouti à l'exclusion de l'Arabie saoudite et de la Russie. Le vote relatif à l'exclusion de ces pays, à la suite d'une campagne concertée menée par des groupes de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme à travers le monde, constitue une victoire importante en matière de défense des droits de l'homme, de justice et de principe de responsabilité.

La défaite de l'Arabie saoudite dans sa tentative d'adhésion au Conseil des droits de l'homme des Nations unies est significative compte tenu de son piètre bilan en matière de droits de l'homme et de droits du travail, notamment en ce qui concerne les abus commis à l'encontre des travailleurs migrants africains employés dans divers secteurs. Des milliers de travailleurs africains en Arabie saoudite sont victimes d'abus et d'exploitation généralisés dans le cadre du système oppressif de la kafala (parrainage). Ces abus comprennent le travail forcé, la confiscation des passeports, le retard et le non-paiement des salaires, le déni des droits syndicaux, des heures de travail excessives sans compensation, des pratiques d'esclavage moderne et diverses formes d'abus verbaux, physiques et émotionnels. Nombre de ces travailleurs se voient refuser l'accès à la justice et risquent d'être arbitrairement arrêtés, détenus et expulsés. Plusieurs sont d'ailleurs morts dans des circonstances fallacieuses et suspectes.

La CSI-Afrique réitère sa position de longue date selon laquelle les pratiques de travail de l'Arabie saoudite violent les droits fondamentaux de l'homme et des travailleurs, en particulier ceux des travailleurs migrants africains. L'exclusion de l'Arabie saoudite du Conseil des droits de l'homme affirme avec force que les États qui se livrent à des violations aussi flagrantes ne pourront pas occuper des positions d'influence dans les organes internationaux de défense des droits de l'homme.

L'exclusion de la Russie du Conseil des droits de l'homme souligne une fois de plus l'importance de tenir tous les pays responsables de leurs violations des droits de l'homme, y compris la répression de la société civile et des médias, leur implication dans des conflits qui entraînent la perte de vies innocentes et leur prise pour cible de syndicalistes et de défenseurs des droits de l'homme.

Ce résultat est une puissante démonstration de l'impact qu'une action coordonnée et audacieuse de la société civile, y compris du mouvement syndical, peut avoir sur la scène internationale. L'exclusion de l'Arabie saoudite et de la Russie est une victoire évidente pour le multilatéralisme, l'État de droit et ceux qui œuvrent sans relâche à la défense des droits de l'homme et des droits de travailleurs dans le monde entier. Dans le cas de l'Arabie saoudite,

nous sommes déterminés à faire en sorte que la vie des Noirs compte et que le traitement des Noirs qui font partie de la communauté mondiale des droits de l'homme ne soit pas dégradant. Par conséquent, nous nous engageons irrévocablement à faire en sorte que l'Arabie saoudite réforme véritablement, de manière inclusive et collaborative, ses législations et pratiques en matière de travail afin de protéger, défendre et promouvoir de manière adéquate les droits de l'homme et les droits des travailleurs migrants, en particulier les travailleurs migrants africains. Nous mènerons notre campagne dans tous les espaces et processus à tous les niveaux pour nous assurer que notre cause est entendue et prise en compte.

En conclusion, la CSI-Afrique appelle à une vigilance constante et à une action soutenue pour s'assurer que les États qui ont un mauvais bilan en matière de droits de l'homme, en particulier en matière de droits du travail, soient tenus de rendre des comptes dans tous les forums internationaux. Nous soulignons également le risque croissant pour la réputation de ceux qui restent silencieux face à ces abus flagrants. Nous sommes solidaires de tous les défenseurs des droits humains et militants syndicaux qui continuent de lutter pour la justice et la dignité de tous les travailleurs, en particulier ceux qui se trouvent dans les situations les plus vulnérables.

En toute solidarité,



Akhator Joel Odigie
Le Secrétaire Général de la CSI-Afrique

Publié, le 14 octobre 2024